

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### X10 Canister

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Spraybond X10 Canister

Taille du récipient

Indications sur l'enregistrement REACH Tous les produits chimiques utilisés dans ce produit ont été inscrits en vertu de REACH , si nécessaire.

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif.

Utilisations déconseillées Polychlorure de vinyle souple

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Zettex Europe BV  
Plaza 20  
4782 SK  
Moerdijk  
The Nederlands  
Tel: +31 888 938839  
Fax: +31 888 938888  
info@zettex.nl

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence Tel: +31 888 938839

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé humaine Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Danger

## X10 Canister

<b>Mentions de danger</b>	<p>H222 Aérosol extrêmement inflammable.</p> <p>H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.</p> <p>H319 Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
<b>Mentions de mise en garde</b>	<p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.</p> <p>P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.</p> <p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P273 Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.</p> <p>P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p>
<b>Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette</b>	<p>EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.</p>
<b>Contient</b>	<p>Hydrocarbures C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, &lt;5% n-hexane, ACÉTONE</p>
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	<p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p>

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

<b>GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS</b>	<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 68476-85-7	Numéro CE: 270-704-2
<b>Classification</b>	
Flam. Gas 1 - H220	
Press. Gas (Liq.) - H280	

## X10 Canister

<b>Hydrocarbons C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, &lt;5% n-hexane</b>		<b>10-30%</b>
Numéro CAS: —	Numéro CE: 926-605-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486291-36-0000
<b>Classification</b>		
Flam. Liq. 2 - H225		
STOT SE 3 - H336		
Asp. Tox. 1 - H304		
Aquatic Chronic 2 - H411		
<b>ACÉTONE</b>		<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 67-64-1	Numéro CE: 200-662-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471330-49-XXXX
<b>Classification</b>		
Flam. Liq. 2 - H225		
Eye Irrit. 2 - H319		
STOT SE 3 - H336		
<b>OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)</b>		<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 115-10-6	Numéro CE: 204-065-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119472128-37-XXXX
<b>Classification</b>		
Flam. Gas 1 - H220		
Press. Gas (Liq.) - H280		

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Garder la personne touchée en observation. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. En cas d'adhésion, ne pas forcer l'ouverture des paupières.
<b>Protection des secouristes</b>	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

## X10 Canister

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Prolongée et répétée aux solvants pendant une longue période peut entraîner des problèmes de santé permanents
<b>Inhalation</b>	Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique. L'exposition peut entraîner la toux ou une respiration sifflante Les solvants organiques peuvent, en cas d'exposition massive, affecter le système nerveux central et provoquer des vertiges, de l'ivresse et, à des concentrations très élevées, perte de conscience et la mort.
<b>Ingestion</b>	Il peut z avoir des douleurset rougeur de la bouche.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau. Le produit a un effet de délipidation de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Il peut y avoir des irritations et des rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

<b>Indications pour le médecin</b>	Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Difficulté à respirer. Éviter de respirer les vapeurs.
<b>Traitements particuliers</b>	En cas d'adhésion, ne pas forcer l'ouverture des paupières.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eau pulvérisée, poudre sèche ou dioxyde de carbone. Mousse résistant à l'alcool.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

<b>Dangers particuliers</b>	Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Forme des mélanges explosifs avec l'air. Peut exploser à la chaleur ou à l'exposition aux flammes ou étincelles. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Oxydes de carbone. Fumée âcre ou vapeurs.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas enflammé, utiliser de l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs et protéger les personnes qui arrêtent la fuite. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.
<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

<b>Précautions individuelles</b>	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.
----------------------------------	--

## X10 Canister

**Pour les non-secouristes** Pour une plus grande protection, la tenue devrait inclure une combinaison anti-statique, des bottes et des gants.

**Pour les secouristes** Pour une plus grande protection, la tenue devrait inclure une combinaison anti-statique, des bottes et des gants.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Contenir les déversements à l'une digue. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber dans du vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Collecter le déversement pour sa récupération ou son évacuation dans des conteneurs scellés via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Eviter le contact de l'eau avec du produit déversé ou des conteneurs qui fuient. Approcher le déversement contre le vent. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. See Section 7 for information on safe handling. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Lire et suivre les recommandations du producteur. Ne pas utiliser dans des espaces confinés sans une ventilation suffisante et/ou un appareil de protection respiratoire. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Ne pas fumer dans la zone de travail. Nettoyer chaque jour les équipements et la zone de travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter le contact avec des oxydants. Stocker à l'écart des produits suivants: Bases. Protéger du rayonnement solaire.

**Classe de stockage** Stockage de gaz comprimé inflammable.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

**Description d'usage** Adhésif.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

#### ACÉTONE

## X10 Canister

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 750 ppm 1800 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

### **OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): WEL 400 ppm 766 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): WEL 500 ppm 958 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

WEL = Workplace Exposure Limit.

### ACÉTONE (CAS: 67-64-1)

<b>DNEL</b>	<p>Consommateur - Ingestion; Long terme : 62 mg/kg/jour          Consommateur - Cutanée; Long terme : 62 mg/kg/jour          Industrie - Cutanée; Long terme : 186 mg/kg/jour          Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 200 mg/m<sup>3</sup>          Industrie - Inhalatoire; Court terme : 2420 mg/m<sup>3</sup>          Industrie - Inhalatoire; Long terme : 1210</p>
<b>PNEC</b>	<p>- eau douce; 10.6 mg/l          - eau de mer; 1.06 mg/l          - rejet intermittent; 21 mg/l          - Sol; 29.5 mg/l          - Sédiments (eau de mer); 3.04 mg/kg          - Sédiments (eau douce); 30.4 mg/kg</p>

### OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE) (CAS: 115-10-6)

<b>PNEC</b>	<p>- eau douce; 0,155 mg/l          - rejet intermittent, Eau; 1,549 mg/l          - Eau; 160 mg/l          - eau de mer; 0,016 mg/l          - Sédiments (eau douce); 0,681 mg/l          - Sédiments (eau de mer); 0,069 mg/l          - Sol; 0,045 mg/l</p>
-------------	--

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Equipements de protection



### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. S'assurer que le flux d'air est dirigé à l'écart du travailleur. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. La sécurité intégrée nécessite aussi de maintenir les concentrations en gaz, vapeurs ou poussières en dessous des limites inférieures d'explosivité. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant. S'assurer que les opérateurs sont formés pour réduire leur exposition.

### Protection individuelle

Porter des vêtements de protection.

### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166. Prévoir une fontaine oculaire.

## X10 Canister

<b>Protection des mains</b>	Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. (PE/PA/PE), 2.5mil (0.06mm), >480 min. Caoutchouc nitrile. Noter que le liquide peut pénétrer les gants. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Utiliser une lotion pour les mains appropriée pour prévenir la délipidation et les gerçures de la peau. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.
<b>Protection respiratoire</b>	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air dans des espaces confinés ou peu ventilés. Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. For short term use an AX filter is recommended.
<b>Risques thermiques</b>	Le spray s'évaporera et refroidira rapidement et peut provoquer des gelures ou des brûlures par le froid en cas de contact avec la peau.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Les résidus et conteneurs vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Aérosol.
<b>Couleur</b>	Paille.
<b>Odeur</b>	Caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	Absence de données.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 7
<b>Point de fusion</b>	Absence de données.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Hydrocarbons, C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane: 75-90°C @ 760 mm Hg
<b>Point d'éclair</b>	Impossibilité technique d'obtenir les données. Pétroleum gases, liquefied: -60°C Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 10.9 vol% Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.4 vol% Dimethyl ether: -41°C Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 26.2 vol% Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 3.3 vol%
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	Liquide: 0.8
<b>Densité apparente</b>	Non applicable.
<b>Solubilité(s)</b>	Insoluble dans l'eau.

## X10 Canister

<b>Coefficient de partage</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Liquide: 150 cP @ 20°C
<b>Propriétés explosives</b>	Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
<b>Explosif sous l'influence d'une flamme</b>	Oui
<b>Propriétés comburantes</b>	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

### 9.2. Autres informations

**Composé organique volatile** Ce produit contient au maximum 538 g/l de COV.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Stable dans les transport ou les conditions de stockage recommandées..

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Très volatile.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Ne polymérisera pas. Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Eviter l'accumulation de vapeurs dans des zones basses ou confinées.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Acides forts. Oxydants puissants. Bases fortes.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Information générale</b>	Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents.
<b>Inhalation</b>	Une forte exposition peut provoquer un rythme cardiaque et s'avérer soudainement fatal. Concentrations atmosphériques très élevées peuvent provoquer des effets anesthésiques ou asphyxie. L'exposition peut entraîner la toux ou une respiration sifflante. Peut provoquer une irritation du système respiratoire.
<b>Ingestion</b>	L'ingestion peut provoquer une sévère irritation de la bouche, de l'oesophage et de la trachée gastro-intestinale. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.



## X10 Canister

<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Irritant pour les yeux. Il peut-etre irritations et les rougeur. Les yeux peuvent larmoyer abondamment
<b>Dangers chroniques et aigus pour la santé</b>	Un contact prolongé ou répété avec des solvants sur une longue période peut conduire à des problèmes de santé permanents. L'inhalation fréquente de vapeurs peut provoquer une allergie respiratoire.
<b>Voie d'exposition</b>	Inhalatoire Absorption cutanée
<b>Organes cibles</b>	Système nerveux central Système respiratoire, poumons Peau
<b>Symptômes</b>	Effet narcotique. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

**Effets toxicologiques** L'information fournie est basée sur les données du produit, la connaissance des composants et la toxicologie de produits similaires.

#### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Non applicable.

#### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Non applicable.

#### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** CL<sub>50</sub> >20 mg/l, Inhalatoire, Rat

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Non irritant.

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Non irritant.

#### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Non sensibilisant.

#### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Non sensibilisant.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

#### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Aucune cancérogénicité chez l'homme attendue.

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## X10 Canister

**Toxicité pour la reproduction - développement** Ne contient pas de substance toxique pour la reproduction avérée.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Une surexposition aux solvants organiques peut déprimer le système nerveux central, entraînant des vertiges et une intoxication, et, à très fortes concentrations, la perte de conscience et la mort.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

**Inhalation** Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

**Contact cutané** Le spray s'évaporerait et refroidirait rapidement et peut provoquer des gelures ou des brûlures par le froid en cas de contact avec la peau.

**Voie d'exposition** Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

### Hydrocarbures C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irritant pour la peau.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Information générale** Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

## ACÉTONE

**Effets toxicologiques** La toxicité de cette substance a été évaluée lors de l'enregistrement REACH.

### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 2 000,0

**Espèces** Lapin

## X10 Canister

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Les études épidémiologiques n'ont pas démontré de sensibilisation cutanée.

**Contact cutané** Irritant pour la peau.

**Contact oculaire** Irritant pour les yeux.

### OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)

### Toxicité aiguë - orale

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Non applicable.

### Toxicité aiguë - cutanée

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Non applicable.

### Toxicité aiguë - inhalation

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** 164000 ppm, Inhalatoire, Rat

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## X10 Canister

<b>Contact cutané</b>	Le spray s'évaporera et refroidira rapidement et peut provoquer des gelures ou des brûlures par le froid en cas de contact avec la peau.
<b>Symptômes</b>	A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Arythmie (pouls irrégulier).

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Le produit contient des substances qui sont toxiques pour les organismes aquatiques et qui peuvent entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

#### Informations écologiques sur les composants

##### GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

**Écotoxicité** L'information fournie est basée sur les données du produit, la connaissance des composants et la toxicologie de produits similaires.

##### Hydrocarbures C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

**Écotoxicité** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner à long terme des effets néfastes pour l'environnement aquatique.

#### Informations écologiques sur les composants

##### GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

**Toxicité** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Le produit n'est pas considéré comme présentant un danger étant donné sa nature physique. Très volatile.

##### Hydrocarbures C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** LL<sub>50</sub>, 96 heures: 9.776 mg/l, Poisson d'eau douce

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** EL<sub>50</sub>, 48 heures: 3.0 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - microorganismes** NOEL, 48 heures: 8.483 mg/l, Tetrahymena pyriformis.

##### ACÉTONE

##### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 hours: >100 mg/l, Fish

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: 12600 mg/l, Daphnia magna  
CE<sub>50</sub>, 48 hours: 8300 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CI<sub>50</sub>, 72 hours: >100 mg/l, Algues

##### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, 28 jours: >10<100 mg/l, Invertébrés d'eau douce

## X10 Canister

### OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: >4000 mg/l, Poecilia reticulata (Guppy)

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: >4000 mg/l, Daphnia magna  
CL<sub>50</sub>, 48 heures: 755,549 mg/l, Daphnia magna

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Biodégradables en partie seulement

#### Informations écologiques sur les composants

### GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

**Persistance et dégradabilité** Le produit est facilement biodégradable.

### Hydrocarbures C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

**Persistance et dégradabilité** Le produit est biodégradable.

### ACÉTONE

**Persistance et dégradabilité** Le produit est facilement biodégradable.

### OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)

**Persistance et dégradabilité** Non facilement biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Non disponible.

#### Informations écologiques sur les composants

### GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

**Potentiel de bioaccumulation** La bioaccumulation est peu probable.

### OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces. Le produit contient des substances solubles dans l'eau et qui peuvent se répandre dans les hydrosystèmes.

#### Informations écologiques sur les composants

### GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

## Tuskbond HT150 Canister

**Mobilité** Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

### Hydrocarbures C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

**Mobilité** Le produit contient des composés organiques volatiles (COV) qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

### OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)

**Mobilité** Koc: 7,759

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### Informations écologiques sur les composants

#### GAZ DE PÉTROLE LIQUÉFIÉS

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### Hydrocarbures C6-C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, <5% n-hexane

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### ACÉTONE

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### OXYDE DE DIMÉTHYLE (ETHER MÉTHYLIQUE)

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

## 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Non disponible.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** S'assurer que les contenants sont vides avant rejet (risque d'explosion) Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations locales.

**Méthodes de traitement des déchets** Ne pas percer ou incinérer, même vide. Éviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Les résidus et contenants vides doivent être considérés comme des déchets dangereux selon les dispositions locales et nationales.

**Classe déchet** Cylindre plein ou partiellement plein: 16 05 04. Boîte vide: 15 01 10 (Contenant des résidus dangereux), Boîte vide: 15 01 04 (Contenant des résidus dangereux non),

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

## Tuskbond HT150 Canister

### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	3501
N° ONU (IMDG)	3501
N° ONU (ICAO)	3501
N° ONU (ADN)	3501

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S.
Nom d'expédition (IMDG)	CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S.
Nom d'expédition (ICAO)	CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S.
Nom d'expédition (ADN)	CHEMICAL UNDER PRESSURE, FLAMMABLE, N.O.S.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	2.1
Code de classement ADR/RID	8F
Etiquette ADR/RID	2.1
Classe IMDG	2.1
Classe/division ICAO	2.1
Classe ADN	2.1

#### Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-D, S-U
Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	2YE
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	23
Code de restriction en tunnels	(B/D)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
--	-----------------

## Tuskbond HT150 Canister

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Législation UE</b>	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
<b>Document d'orientation</b>	Approved Classification and Labelling Guide (Sixth edition) L131. Workplace Exposure Limits EH40.
<b>Autorisations (Règlement 1907/2006 Titre VII)</b>	Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.
<b>Restrictions (Règlement 1907/2006 Titre VIII)</b>	Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008</b>	Aerosol 1 - H222, H229: Eléments de preuve. Eye Irrit. 2 - H319, STOT SE 3 - H336, Aquatic Chronic 3 - H412: Méthode par le calcul.
<b>Publié par</b>	Département technique
<b>Date de révision</b>	30/08/2018
<b>Révision</b>	10
<b>Remplace la date</b>	05/04/2016
<b>Numéro de FDS</b>	21575
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H220 Gaz extrêmement inflammable. H222 Aérosol extrêmement inflammable. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur. H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.